

Amiens, le 21 novembre 2011

L'INSPECTEUR D'ACADEMIE
Directeur des Services Départementaux
de l'Education Nationale de la Somme

à

Mesdames et Messieurs
les Directrices et Directeurs d'Ecole

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspectrices
et Inspecteurs de l'Education nationale

Division
de l'Organisation
Scolaire

Premier degré

Référence :
Prépa Rentrée 2012

Dossier suivi par
Magali JOLY

Téléphone
03 22 71 25 26

Fax
03 22 71 25 13

Mél.
ce.dos80
@ac-amiens.fr

4, rue Germain Bleuet
BP 2607
80026 Amiens cedex 1

Objet : Préparation de la rentrée scolaire 2012 dans les écoles publiques.

L'objet de la présente note est de vous présenter d'une part un rapide bilan de la rentrée de septembre 2011, et d'autre part les orientations et priorités départementales en matière d'adaptation du réseau scolaire, ainsi que les modalités d'élaboration de vos prévisions d'effectifs dans le cadre de la préparation de la rentrée 2012.

1- Le bilan de la rentrée 2011 dans le département de la Somme.

La préparation de la rentrée scolaire 2011 s'appuyait sur une prévision d'effectifs de 50557 élèves, soit une baisse de 399 élèves par rapport au constat 2010. Or, les chiffres constatés à la rentrée 2011 font apparaître une baisse de 641 élèves (-1,26%) donc plus importante que celle initialement prévue. En effet, le constat d'effectifs 2010 était de 50956 élèves alors qu'en 2011, 50315 enfants sont scolarisés dans le département de la Somme.

J'attire également votre attention sur la fiabilité des prévisions remontées par l'ensemble des écoles du département qui se situaient à 51673 élèves, soit une différence de 1358 élèves en comparaison avec le constat d'effectifs, situation d'autant plus problématique que la réalité constatée amplifie la baisse d'effectifs prévue par l'Inspection Académique. Le rappel de cet écart justifie la prudence qu'il convient d'avoir parfois dans l'instruction de certaines situations, notamment celles concernées par des effets de seuil.

2- Les orientations et les priorités départementales pour la rentrée 2012 qui seront présentées au CDEN du 25 novembre 2011.

- ↳ Accueil des élèves supplémentaires prioritairement dans les écoles élémentaires,
- ↳ Optimisation du réseau scolaire dans le cadre d'un aménagement adapté, équilibré et équitable du territoire, notamment par le développement de regroupement pédagogique concentré ou de regroupement pédagogique intercommunal installant des organisations supérieures à 5 classes sur un nombre de sites réduits,
- ↳ Poursuite de la prise en compte des besoins de scolarisation des élèves handicapés,
- ↳ Maintien de l'instruction des situations en Zone d'Education Prioritaire dans le cadre de taux d'encadrement préférentiels, et de l'attribution de moyens spécifiques affectés sur la base de projets contractualisés.



3- Les modalités d'élaboration des prévisions d'effectifs.

En vue de la préparation de la prochaine rentrée scolaire, vous trouverez ci-joint l'état prévisionnel d'effectifs – rentrée 2012 qui devra être rempli, comme les années précédentes, en 4 exemplaires :

2/3

- un exemplaire sera conservé dans les archives de l'école,
- un autre sera envoyé directement à l'Inspection Académique (Division de l'Organisation Scolaire) **pour le 30 novembre 2011, délai de rigueur**,
- deux exemplaires seront adressés à l'Inspecteur de la circonscription pour la même date.

J'appelle votre attention sur la nécessité de remplir cet état avec précision (cf. point 1). En particulier, je vous prie de veiller à :

- faire, avec le plus grand soin, les prévisions des entrées à l'école, en prenant contact avec toutes les personnes susceptibles de vous renseigner et notamment les Maires, pour saisir au plus près l'évolution des effectifs. La probabilité d'inscriptions exceptionnelles consécutives à l'occupation de logements neufs sera étudiée avec soin : on ne devra prendre en compte, dans ce cas, que les inscriptions supplémentaires absolument **certaines et vérifiables**.
- rappeler si nécessaire aux parents que les enfants sont admis - sauf dérogation exceptionnelle- dans le collège du secteur de leur domicile.

R.P. : Chaque école du Regroupement Pédagogique remplit sa fiche et le responsable du regroupement établit une fiche récapitulative faisant apparaître la structure de l'ensemble du regroupement.

Je tiens à vous préciser que, pour la préparation de la rentrée scolaire 2013, les prévisions d'effectifs seront établies par le biais de Base Elèves ; cette procédure n'a pas pu être mise en place cette année compte-tenu des délais impartis.

La Division de l'Organisation Scolaire est à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez recevoir.

4- Le calendrier prévisionnel de la préparation de la rentrée 2012.

- ↪ Envoi des fiches prévisionnelles le 30 novembre 2011 au plus tard (à l'I.E.N. et à l'Inspection Académique - Division de l'Organisation Scolaire),
- ↪ Transmission des prévisions à l'Inspection Académique par les I.E.N. qui y ont apposé leur avis pour le 2 décembre 2011,
- ↪ Instruction des dossiers par les services de l'Inspection Académique,
- ↪ étude école par école au cours d'entretiens individuels avec les IEN chargés de circonscription des prévisions d'effectifs établies par les directeurs entre le 5 et le 16 décembre 2011,
- ↪ Conseil d'I.E.N relatif à la carte scolaire courant janvier 2012,
- ↪ Les dates du C.T.S.D. et du C.D.E.N. vous seront précisées prochainement.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien apporter aux présentes instructions qui doivent contribuer à la qualité de la préparation de la rentrée.

Claude LEGRAND

PJ : 1 fiche prévisionnelle
1 fiche « entrées – sorties » des élèves